

17 octobre 2014

## **Financement participatif / Crowdfunding – Les premières plates-formes enregistrées par l'ORIAS**

---

L'ORIAS - Registre unique des intermédiaires en assurance, banque et finance ([www.orias.fr](http://www.orias.fr)) assume, depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2014, la mission d'enregistrement des plates-formes de financement participatif. Le 17 octobre 2014, l'ORIAS a pris les premières décisions d'immatriculation. D'autres dossiers ont été déposés et demandent à être complétés.

### **Investissement dans les titres (actions, obligations...) / Crowdequity : quatre plates-formes disposent du statut de conseiller en investissements participatifs (CIP)**

Anaxago - [www.anaxago.com](http://www.anaxago.com)  
Lumo - [www.lumo-france.com](http://www.lumo-france.com)  
Sowefund - [www.sowefund.com](http://www.sowefund.com)  
Wiseed - [www.wiseed.com](http://www.wiseed.com)

sont les quatre premières plates-formes remplissant les conditions fixés par la nouvelle réglementation. L'autorisation d'exercice a, notamment, été accordé après un examen par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) de questions relatives à la compétence des dirigeants ainsi qu'au fonctionnement du site web de ces entreprises.

il est rappelé que les plates-formes d'investissements dans les entreprises via des titres peuvent également opter pour un statut de Prestataires de services d'investissements agréés par l'ACPR.

### **Prêt aux particuliers ou aux entreprises : cinq plates-formes disposent du statut d'intermédiaire en financement participatif (IFP)**

Compagnie du Financement Participatif – CFP - [www.pretgo.fr](http://www.pretgo.fr)  
Credit.fr - [www.credit.fr](http://www.credit.fr)  
Lendopolis - [www.lendopolis.com](http://www.lendopolis.com)  
Givemedolz S.A.S - [www.givemedolz.com](http://www.givemedolz.com)  
Primus Finance - [www.pretpme.fr](http://www.pretpme.fr)

sont les cinq premières plates-formes de financement participatif via des prêts autorisées. Il convient de noter que certaines de ces entreprises n'ont pas encore démarré le lancement commercial de leurs activités.

Il s'agit de premières demandes validées par l'ORIAS ; d'autres dossiers sont en cours d'examen.

#### **ORIAS**

Créé en 2007, l'ORIAS est un organisme parapublic. Placé sous la tutelle de la Direction Générale du Trésor, il a pour mission d'enregistrer les intermédiaires en assurance, banque et finance en vérifiant qu'ils remplissent bien les conditions et exigences prévues par le Code des Assurances et le Code Monétaire et Financier. L'immatriculation de ces intermédiaires est obligatoire. Au 31 décembre 2013, l'ORIAS recensait 48 878 entreprises.

Présidé par Alain Morichon et dirigé par Grégoire Dupont, Secrétaire Général, l'ORIAS est piloté par les organisations professionnelles représentatives du secteur de l'assurance, de la banque et de la finance.